



## Faits & chiffres:

Dates d'exécution:

août 2018  
à août 2019

Montant global:

CHF 12'850'000.-

Durée des travaux:

Effectif moyen:  
25 pers. 12 mois

Surface brute de plancher:

16'500m<sup>2</sup>

Béton:

15'500m<sup>3</sup>

Acier d'armatures:

2'300to

Coffrage:

29'000m<sup>2</sup>

Éléments préfabriqués:

228 piliers

87 escaliers (volées/paliers)

Matériel: Grues x2 (Liebherr-285ec-b et Liebherr-380ec-b)  
Centrale à béton x1 (GH 1000 DM)

## ECAVENIR (ECA)

Avenue du Grey 113, 1018 Lausanne (VD)

### Type de marché:

Public

### Caractéristique:

L' ECA (Etablissement Cantonal d'Assurance) a souhaité installer son nouveau centre administratif sur les hauts de Lausanne à côté de l'aérodrome de la Blécherette. Ce bâtiment certifié Minergie P accueille désormais 300 employés qui sont regroupés sur trois étages.

INDUNI & Cie SA s'est vu confier la réalisation des travaux de gros œuvre de ce projet.

Aux surfaces administratives s'ajoutent des salles de conférence et une nouvelle exposition dédiée à la prévention incendie et éléments naturels. De forme annulaire, le bâtiment se développe autour d'un patio.

Ce nouveau bâtiment abritera les trois centrales d'urgence du canton Vaud, soit le 118, le 117, le 144, la Protection civile vaudoise et les infrastructures de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC).





## Intervenants:

### Maître de l'ouvrage

ECA ETABLISSEMENT CANTONAL  
D'ASSURANCE  
Avenue du Grey 113, 1018 Lausanne  
GIACOMETTI Fabrizio – 058 721 21 86

### Exécution

Induni & Cie SA  
Rue des Alpes 2  
1023 CRISSIER

### Conducteur de travaux

FAYOT Bertrand – 021 706 42 82  
FERRI Alessandro – 021 706 42 82

### Contremaître

GAUTIER David André – 079 240 82 42

### Architectes

Architram architecture et urbanisme sa  
Avenue de la Piscine 26 – 1020 Renens  
BUXTORF Dominik – 021 631 35 35

### Ingénieurs civils

Petignat & Cordoba SA  
Rue de la Paix 11, 1820 Montreux  
VOIROL Léonard - 021 963 05 63

## Compétences en matière de protection de l'environnement:

### Eaux:

Traitement et évacuation conformément à notre Plan de gestion des eaux de chantier établi selon la Recommandation SIA 431 et la Directive cantonale y relative (SECOE, 2008).

### Déchets:

Tri et évacuation conformément à notre Plan de gestion des déchets établi selon la Recommandation SIA 430.

Valorisation, dans la mesure du possible, des matériaux selon les Directives sur les matériaux d'excavation (OFEFP, 1999) et les déchets de chantier minéraux (OFEV, 2006).

### Sensibilisation des travailleurs :

Synthèse des mesures environnementales dans notre PHSE et instruction en début de chantier.



### INDUNI & CIE SA

Rue des Alpes 2 - Case postale 182  
CH-1023 CRISSIER 1  
Route de Champ-Colin 13 - CH-1260 NYON  
T. 021 706 42 82 - F. 021 706 42 80  
info@induni.ch - www.induni.ch

